

Élimination progressive des plastiques à usage unique : Quels sont les résultats des pays de l'UE ?

Communiqué de presse 21.09.2022 | Pour communication immédiate

Ce 21 septembre, Rethink Plastic Alliance et le mouvement Break Free From Plastic rendent publique leur évaluation annuelle ⁽¹⁾ retraçant les progrès réalisés par les pays de l'UE dans l'adoption de mesures nationales visant à éliminer progressivement le plastique à usage unique, conformément aux obligations de la directive sur le plastique à usage unique ⁽²⁾.

Le rapport révèle que des progrès importants ont été réalisés par la majorité des pays de l'UE, mais que des mesures significatives sont encore attendues de la part des autorités nationales en termes d'ambition politique et d'application de la législation. À la lumière de ces résultats, les ONG européennes appellent les gouvernements nationaux et la Commission européenne à jouer leur rôle clé pour réduire une fois pour toutes la pollution plastique provenant des produits jetables.

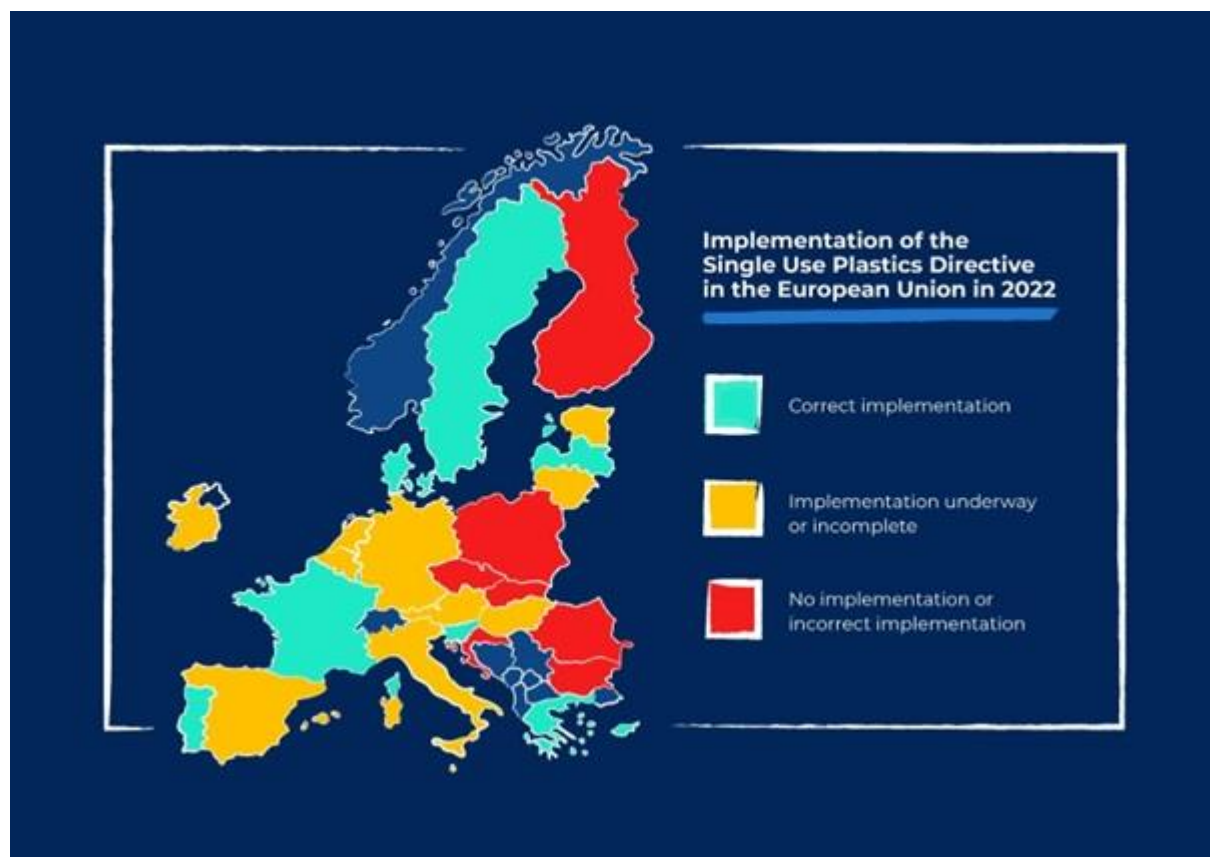
[LE RAPPORT COMPLET A RETROUVER ICI](#)

5 pays rejoignent la France dans la liste des pays les plus ambitieux

Le rapport montre que les pays les plus performants en 2021 (Grèce, France, Suède) ont été rejoints en 2022 par le Luxembourg, Chypre, la Slovénie, la Lettonie, le Danemark et le Portugal. Certains de ces pays ont même fait preuve d'une ambition plus grande que celle requise par la directive européenne, notamment en ce qui concerne les mesures visant à réduire la consommation.

Deux Etats membres n'ont toujours pas transposé la directive dans leur droit national : la Finlande et Pologne, tandis que cinq États membres ne font toujours pas preuve d'une ambition suffisante (Croatie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et République tchèque) ou négligent certaines mesures clés, comme les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Autriche, l'Estonie, la Roumanie, la Hongrie ou la Belgique.

Dans ce paysage, certains pays se distinguent pour avoir enfreint la directive dans leur transposition, comme l'Italie ⁽³⁾ qui a exempté les plastiques biodégradables de certaines de ses mesures.



*La carte montre l'écart d'ambition entre les pays les plus performants, qui mènent la transition (en vert), et les pays en retard dans la mise en œuvre des mesures européennes visant à réduire le plastique à usage unique (en orange et rouge). Pour un aperçu complet de l'analyse, consultez notre tableau de l'état d'avancement de la mise en œuvre à [la page 8 du rapport](#), qui met en évidence la situation de chaque État membre, mesure par mesure.

La France en pointe mais des efforts à faire sur le réemploi

La France est donc l'une des meilleurs élèves à travers une application large de la Directive avec notamment l'adoption d'objectifs de réduction et de réemploi avec une stratégie quinquennale 3 R : réduire, réutiliser/réemployer, recycler avec deux objectifs d'ici à 2025 de réduction de 20% des emballages plastiques à usage unique dont 50% grâce au réemploi, et de suppression de 100% des emballages inutiles et pour 2030 une réduction de 50% des bouteilles en plastique. Ces objectifs s'inscrivent dans une trajectoire qui vise l'interdiction des emballages plastique à usage unique d'ici à 2040.

Elle a néanmoins, encore des efforts à faire sur plusieurs aspects de la directive. La collecte séparée des bouteilles en plastique par exemple : si la France a bien transposé l'objectif, les mesures pour l'atteindre, notamment via la consigne, reste à préciser.

Sur le volet des campagnes nationales de sensibilisation : la France prévoit uniquement l'intégration de certaines notions dans les programmes

pédagogiques alors qu'elle pourrait se montrer pionnière dans le déploiement d'une grande campagne nationale de sensibilisation à la pollution plastique.

Pour Muriel Papin, déléguée générale de No Plastic in my sea, *"si la France fait partie des pays qui ont transposé avec ambition la Directive européenne, l'application réelle de la loi reste décevante. Le rapport montre la persistance de plastiques à usage unique interdits et la non-application de certaines mesures. Pire, certains articles de la loi, et notamment la réduction de moitié des bouteilles en plastique en 2030, ne disposent pas de plan d'action précis. Or, le marché est aujourd'hui à la hausse (+ 20% de ventes en juillet 2022 sur l'eau en bouteille plastique), ce qui constitue un point d'inquiétude majeur quant à la réussite des objectifs de long terme de la loi AGECE".*

Moïra Tourneur, responsable de Zero Waste France pense de son côté qu'*"Au-delà de l'intention, c'est sur la mise en œuvre concrète des ambitions affichées que la France est attendue pour une application réellement ambitieuse de la directive. Plus que sur le papier, c'est dans les faits qu'elle doit se montrer bonne élève, en allant plus loin sur le développement du réemploi des emballages, et en veillant bien au bon respect des mesures votées au Parlement. "*

Aucun membre ne fait suffisamment respecter la loi

Dans tous les États membres, le rapport montre que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour faire respecter les interdictions adoptées, car on trouve encore des articles interdits sur le marché motivée par des stratégies de greenwashing et d'écoulement des stocks. En ce qui concerne la réduction de la consommation, on ne sait toujours pas comment certains pays parviendront à atteindre cet objectif ambitieux sans fixer de mesures ciblées, tandis que les pays qui investissent et encouragent les options de réemploi sont ceux qui présentent le plus grand potentiel de réussite.

De manière surprenante, le rapport souligne également que la plupart des pays de l'UE n'ont pas défini de stratégies nationales de sensibilisation et ont laissé aux fabricants de plastique et d'emballages le soin d'atteindre les objectifs de sensibilisation. En ce qui concerne la responsabilité élargie des producteurs, la plupart des pays sont encore loin de se conformer à leurs obligations à temps pour les échéances de 2023 et 2024.

Encore de nombreuses lacunes à combler, selon les ONG

La législation européenne visant à lutter contre la pollution par les plastiques à usage unique a le potentiel pour devenir une référence mondiale. Mais cela ne sera possible que si les gouvernements combler les lacunes restantes

C'est l'avis des ONG, comme le souligne Gaëlle Haut, coordinatrice des affaires européennes chez Surfrider Foundation Europe : *"Les États membres ont non seulement la responsabilité de transposer la directive, mais aussi de s'assurer que les mesures qu'ils prennent sont mises en œuvre à temps et appliquées. Bien que les interdictions soient l'une des mesures phares introduites par la directive, on peut encore trouver des articles interdits sur le marché européen. À l'approche*

des obligations de responsabilité élargie des producteurs de tabac, les États membres devraient également préparer d'urgence les systèmes à mettre en place".

[LE RAPPORT COMPLET A RETROUVER ICI](#)

Le Contexte

En juin 2019, l'Union européenne a adopté une législation pionnière pour endiguer la pollution plastique : la directive sur les plastiques à usage unique. Les mesures ciblent les 10 premiers produits en plastique à usage unique polluant les plages de l'Union européenne, qui représentent la grande majorité de tous les déchets aquatiques dans l'UE. En juillet 2021, les pays de l'UE devaient avoir interdit plusieurs articles en plastique à usage unique, étiqueté certains plastiques à usage unique restant sur le marché et lancé des campagnes annuelles de sensibilisation. Ils devaient également parvenir à une réduction quantitative mesurable de la consommation de gobelets et de récipients alimentaires en plastique à usage unique d'ici 2026 par rapport à 2022 et mettre en place des systèmes de responsabilité élargie des producteurs, à partir de 2023 pour les produits du tabac et de 2024 pour les autres catégories de plastique à usage unique.

Ce rapport intervient moins d'un an après que Surfrider Foundation Europe et le mouvement Break Free From Plastic ont lancé la campagne S.URe - Single Use Rebellion - qui invitait tous les citoyens de l'UE à signaler tout plastique interdit par la directive SUP qu'ils pourraient trouver dans leurs magasins locaux⁽⁴⁾.

Afin d'inspirer les autorités publiques, les entreprises, les écoles, les ONG et les communautés locales sur la façon de réduire la pollution plastique provenant des articles jetables, Seas At Risk et le mouvement Break Free From Plastic ont mis à jour la carte interactive multilingue pour éliminer progressivement les articles en plastique jetables. Les 180 solutions présentées sur la carte ont déjà prouvé leur efficacité et peuvent être facilement reproduites dans d'autres régions ou développées à plus grande échelle⁽⁵⁾.

Notes à l'éditeur :

(1) [Évaluation de la mise en œuvre du plastique à usage unique 2022](#)

Évaluation de la mise en œuvre du plastique à usage unique 2021 : [L'abandon des plastiques à usage unique : où en est l'Europe ?](#) Communiqué de presse : [Pollution par les plastiques à usage unique : où en est l'Europe ?](#)

(2) [La directive sur les plastiques à usage unique](#) est une législation européenne adoptée en 2019.

(3) L'alliance Rethink Plastic et le mouvement Break Free From Plastic [ont écrit à l'Italie](#) et ont signalé [le gouvernement italien aux autorités de l'UE](#) après qu'il a été constaté que sa

nouvelle loi sur les plastiques à usage unique était en contradiction directe avec la législation européenne.

(4) La [Single Use Rebellion](#) était une campagne de mobilisation à l'échelle de l'UE lancée par Surfrider Foundation Europe et le mouvement Break Free From Plastic en septembre 2021 qui invitait tous les citoyens de l'UE à signaler tout plastique interdit par la directive SUP (assiettes, couverts, boîtes en polystyrène, pailles, etc.) qu'ils pouvaient trouver dans leurs magasins locaux sur une plateforme dédiée en ligne : www.nosingleuse.org. À la suite de la campagne, [une lettre a été envoyée à la Commission européenne](#) pour partager les preuves apportées par les citoyens de l'UE que les articles en plastique à usage unique interdits étaient toujours en circulation.

(5) [La carte interactive multilingue pour réduire et éliminer progressivement les plastiques à usage unique](#) compile plus de 180 bonnes pratiques. Celles-ci ont été recueillies par Seas At Risk dans 27 pays européens grâce aux contributions des organisations membres et partenaires. Elles visent à fournir aux pays de l'UE et aux parties prenantes nationales des solutions pour mettre en œuvre la directive sur les plastiques à usage unique.

Nous restons à la disposition des journalistes pour toute demande d'information ou d'interview.

[Rethink Plastic](#), la branche politique du mouvement Break Free From Plastic Europe, est une alliance d'ONG européennes de premier plan, notamment: Centre for International Law (CIEL), Client Earth, Environmental Investigation Agency (EIA), European Environmental Bureau (EEB), European Environmental Citizen's Organization for Standardization (ECOS), Seas At Risk, Surfrider Foundation Europe, Greenpeace EU et Zero Waste Europe. Ensemble, ils représentent des milliers de groupes actifs, de sympathisants et de citoyens dans chaque État membre de l'UE qui œuvrent pour un avenir sans pollution plastique. www.breakfreefromplastic.org

[Break Free From Plastic](#) est un mouvement mondial qui œuvre pour un avenir sans pollution plastique. Depuis son lancement en 2016, près de 11 000 organisations et soutien individuels du monde entier ont rejoint le mouvement pour exiger des réductions massives des plastiques à usage unique et pour faire pression pour des solutions pérennes face à la crise de la pollution plastique. Ces associations et individus partagent les valeurs communes de protection de l'environnement et de justice sociale, qui guident leur travail au niveau local et représentent une vision globale et unifiée afin d'apporter un changement systémique dans le cadre des piliers fondamentaux de #breakfreefromplastic. Il s'agit de s'attaquer à la pollution plastique tout au long de la chaîne de valeur du plastique - de l'extraction à l'élimination - en privilégiant la prévention plutôt que la guérison et en proposant des solutions efficaces. <http://rethinkplasticalliance.eu>

[No plastic in my sea](#) a pour objet de lutter contre la pollution plastique et ses conséquences sur l'écosystème marin à travers différentes actions : la sensibilisation des médias, des consommateurs, des enfants, des collectivités locales et des entreprises aux enjeux écologiques du plastique ; la promotion d'un usage plus raisonné du plastique et de solutions alternatives moins polluantes ; la lutte contre les différentes formes de plastique à usage unique, le support à d'autres actions de lutte contre la pollution plastique et la défense de l'environnement. <https://noplasticinmysea.org/>

[Surfrider Foundation Europe](#) est une association européenne à but non lucratif dédiée à la protection et à la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral en Europe. Elle a été créée en Europe (Biarritz) par un groupe de surfeurs qui souhaitent préserver leur terrain de jeu. Elle compte actuellement plus de 13 000 membres et est active dans 12 pays par le biais de ses antennes bénévoles. Depuis 30 ans, Surfrider Foundation Europe intervient sur 3 domaines spécifiques sur lesquels l'organisation a acquis une expertise reconnue: les déchets aquatiques, la qualité de l'eau et la santé des usagers, l'aménagement du littoral et le changement climatique. Surfrider Foundation Europe est l'un des membres fondateurs de l'alliance Rethink Plastic. www.surfrider.eu

Zero Waste France est une association citoyenne créée en 1997 qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources. A cet effet, elle influence les décideurs politiques français et européens pour la création de nouvelles réglementations plus ambitieuses sur la réduction des déchets et soutient et accompagne les acteurs de terrains tels que les collectivités, les entrepreneurs et les associations locales. Elle décrypte également les textes et dénonce les acteurs qui ne respectent pas leurs obligations juridiques et légales et joue un rôle d'information des citoyennes et citoyens quant aux enjeux liés à la prévention et à la gestion des déchets. <https://www.zerowastefrance.org/>

Un rapport soutenu par les membres de Break free from Plastic notamment :



CONTACT :

Lionel Cheylus, responsable des relations presse chez Surfrider Europe,
lcheylus@surfrider.eu | +33 6 08 10 58 02

Gaëlle Haut, responsable de projet pour les affaires européennes chez Surfrider Europe,
ghaut@surfrider.eu |

Laury Pomes, responsable presse de No Plastic in my sea,
coordination@noplasticinmysea.org | 06 07 14 76 02

Moïra Tourneur, responsable du plaidoyer de Zero Waste France,
moira@zerowastefrance.org, | 06 50 37 21 65.

Niamh Cullen, coordinatrice des communications de l'alliance Rethink Plastic,
niamh@rethinkplasticalliance.eu | Tel +32 497 83 23 24



La campagne « Break the Plastic Waves » de Surfrider Foundation Europe est soutenue par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation du contenu, qui reflète uniquement le point de vue des auteurs, et la Commission ne peut pas être tenue pour responsable de toute utilisation qui pourrait être faite des informations qu'elle contient.